





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2015-233**

**Séance publique du**

**8 juin 2015**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150608- lmc166564-DE-1-1
Date de signature : 11/06/2015
Date de réception : jeudi 11 juin 2015
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : ACQUISITIONS D'OEUVRES POUR LES MUSEES DE LA VILLE**

Le 8 juin 2015 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 02/06/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Liliane PIERRON, Madame Christine BERNARD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Madame Danièle BRUNET, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Michele EINAUDI à Monsieur Edouard BALDO, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN.

Secrétaire : S.Dijon

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services  
 Direction Des Musées & Du Patrimoine  
 Culturel

RAPPORT POUR  
 LE CONSEIL MUNICIPAL  
 DU 8 JUIN 2015

Nomenclature : 8.9  
 Culture

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

**Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE**

**OBJET** : ACQUISITIONS D'OEUVRES POUR LES MUSEES DE LA VILLE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Les musées de la ville sont régulièrement sollicités pour acheter des œuvres qui présentent un intérêt particulier afin d'enrichir notre connaissance de l'histoire de notre cité et servir de support à des expositions temporaires ou permanentes.

L'acquisition de ces œuvres par la Ville permet, par ailleurs, de les soustraire à d'éventuelles pertes ou dégradation en étant intégrées aux collections inaliénables de la collectivité.

Elles peuvent également servir de support à des recherches, notamment historiques, et illustrer des publications scientifiques ou destinées au grand public.

Dans la continuité de cette politique et pour soutenir et promouvoir l'art contemporain, révélateur de notre société, la Ville souhaite mettre en avant le travail d'artistes vivants par l'acquisition d'œuvres d'artistes ayant été exposés dans les musées de la Ville.

A ce titre, une dotation est annuellement votée à la Direction des Musées et du Patrimoine Culturel pour acheter des œuvres patrimoniales qui viennent enrichir les collections des musées.

A la suite de l'exposition du photographe-plasticien Alfons Alt au Pavillon de Vendôme du 20 mars au 14 juin 2015, il serait extrêmement opportun de pouvoir enrichir les collections des Musées de la Ville par l'acquisition de deux œuvres que l'artiste a réalisé tout particulièrement pour cette exposition et en lien direct avec l'architecture et le jardin du Pavillon de Vendôme, joyau de l'architecture de notre ville.

Il s'agit de :

- *Palais d'amour*, altotype marouflé sur toile, 100 x 81 cm, prix public 3 000 €/ prix avec remise 2 000 €
- *Yewa ou Chêne Vendôme*, altotype marouflé sur toile, 150 x 120 cm, prix public 5 000 €/ prix avec remise 4 000 €

Ces œuvres rejoindront les collections du Pavillon de Vendôme.

Vous trouverez en annexe, toutes les informations sur ces œuvres à acquérir pour un montant total de 6 000 €.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DIRE** que la Ville se porte acquéreur des oeuvres ci-dessous énoncées :

. Palais d'amour, altotype marouflé sur toile, 100 x 81 cm

. Yewa ou Chêne Vendôme, altotype marouflé sur toile, 150 x 120 cm pour un montant total de 6 000 € auprès de l'artiste lui-même,

- **DIRE** que la dépense totale correspondant à ces acquisitions, soit 6 000 € T.T.C, sera imputée sur le budget de la Direction des Musées et du Patrimoine Culturel, chapitre 90324-2161-1442, qui présente les disponibilités suffisantes.

Présents et représentés	: 54
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 11/06/2015  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

## NOTE POUR UNE PROPOSITION D'ACQUISITION DE DEUX OEUVRES DU PHOTOGRAPHE ALFONS ALT

Le Pavillon de Vendôme, a présenté du 20 mars au 14 juin 2015, une exposition du photographe Alfons ALT. Près de quarante œuvres ont été présentées, dont une dizaine créée en lien direct avec l'histoire et l'environnement du lieu.

C'est dans la continuité de la politique d'acquisition des musées municipaux que nous envisageons ces achats. En effet, nous souhaitons mettre en avant le travail d'artistes vivants et ainsi soutenir et promouvoir par l'acquisition d'œuvre, l'art contemporain, révélateur de notre société.

Les deux œuvres choisies ont été réalisées par l'artiste tout particulièrement pour cette exposition et en lien direct avec l'architecture et le jardin du Pavillon de Vendôme, joyau de l'architecture de notre ville.

**Le Palais d'amour**, qui n'est autre que le Pavillon de Vendôme, est une œuvre que Alfons ALT a réalisé quelques jours avant l'inauguration de l'exposition pour rendre hommage à ce joyau de l'architecture de notre ville. Les couleurs vives et le rouge font référence à l'amour et à la légende de la Belle du Canet et du Duc de Vendôme. Cette œuvre évoque notre ville entre patrimoine et création.



**Le Palais d'amour**, 2015,  
altotype marouflé sur toile, 100 x 81 cm



**Yewa ou Chêne Vendôme**, 2015  
altotype marouflé sur toile, 150 x 120 cm

Une série d'arbres, sculpturaux et graphiques sont un écho aux arbres majestueux du parc du Pavillon de Vendôme. Pour l'exposition l'artiste a également créé une oeuvre intitulée **Yewa ou Chêne Vendôme**, photographies prises dans le parc de Vendôme. Il a superposé un If taillé en boule typique des jardins à la française, aux dimensions remarquables avec un chêne majestueux très graphique.

Les œuvres d'Alfons ALT, nous transportent dans un ailleurs qui nous est difficile de définir et de délimiter entre matière et temporalité, entre réel et abstraction. Prises à la chambre, ses photographies sont ensuite révélées par les pigments qu'il applique au pinceau. La main, le geste, le corps prennent le relais de la machine, avec une attention de tous les sens. L'œuvre sous nos yeux, est-elle photographique ? Est-elle picturale ? Les deux...

Les procédés photographiques anciens qu'il a patiemment appris et redécouverts, notamment dans l'atelier de Jean-Pierre et Claudine Sudre, lui ont permis de nous révéler des images tel un alchimiste, un « altotypiste ».

## **REPERES BIOGRAPHIQUES**

Alfons Alt est né le 29 septembre 1962 à Illertissen, en Bavière d'une lignée séculaire d'artisans-ébénistes.

Il s'installe en France en 1985 et travaille comme photographe indépendant dans le domaine de l'édition et des arts plastiques. Il se forme aux procédés anciens chez Jean-Pierre et Claudine Sudre (exposés au Musée des Tapisseries en 2012). Ensuite chez Jordi Guillumet à Barcelone.

A partir de 1993 il installe et met au point à Marseille un atelier expérimental sur les procédés alternatifs en tant que résident de la Friche de la Belle de Mai.

Depuis 1988 il réalise de nombreuses expositions collectives et personnelles en France (Arles, Rennes, Marseille, Martigues, Verdun, Avignon, Lille, Paris), en Espagne (Valence, Barcelone, Institut Français de Madrid), au Portugal (Biennale des jeunes créateurs méditerranéens à Lisbonne), en Egypte (Festival d'Alexandrie), en Allemagne (Munich, Cologne, Siegen) et en Belgique (Bruxelles).

Il publie plusieurs ouvrages sur Zingaro et des livres d'artistes aux éditions de la Galerie Marina ainsi que « Bestiaires », puis « Bestiae » aux éditions Actes Sud.

En 2000, il reçoit le European Publisher's Award for Photography. En 2001, il commence un partenariat avec Leica dont il a réalisé en 2014 une œuvre monumentale d'altotypes gravés sur verre pour le nouveau siège de Leica à Wetzlar (Allemagne)

Nombre de ses œuvres ont été acquises par Dexia, le FRAC Basse Normandie, les Arthothèques d'Arles et Miramas, la Collection Polaroid à Amsterdam, le Centre Mondial de la Paix à Verdun, le Théâtre des Salins et le Musée Ziem à Martigues. Acquisitions également par le Musée d'Aurillac, l'École Nationale Vétérinaire à Maisons-Alfort, le Musée d'Ulm.